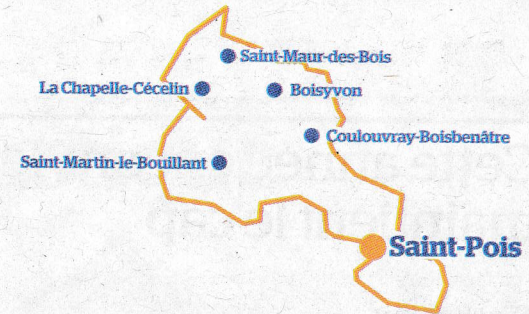


# Saint-Pois

**Correspondantes.** Nadine Degrenne: Tél. 0233595888 ou 0686654816 (La Chapelle-Cécelin, Saint-Maur-des-Bois, Boisyvon, Coulouvray-Boisbenâtre, Saint-Martin-le-Bouillant). Rédaction de Granville: Tél. 0233502485.  
**Urgences médicales.** Médecin: Tél. 15. Pharmacie: samedi 15 et dimanche 16, pharmacie Corbin-Gendrin, à La Haye-Pesnel, tél. 02 33 61 50 09. Plus d'infos au 32 37 (0,35 € TTC/mn).  
**Numéros utiles.** Gendarmerie: Tél. 0233692914. Mairie: Tél. 0233598042. Presbytère: le Bourg. Tél. 0233598023.  
**Offices religieux.** Dimanche 16: 9h30 à Saint-Pois.



## Thomas Lelandais, un couvreur méritant

**Saint-Martin-le-Bouillant**  
 La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a choisi le jeune apprenti pour son mérite et son engagement dans sa formation.

Thomas Lelandais, apprenti couvreur chez Morin frères, a été mis à l'honneur le 6 décembre lors de la cérémonie de la fondation des jeunes apprentis par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

### Le plaisir de travailler l'ardoise

Thomas Lelandais a découvert le métier de couvreur en 3<sup>e</sup> lors d'un stage dans l'entreprise Morin. Il a alors choisi d'en faire son métier. Il fera tout son apprentissage dans cette entreprise. Après un CAP couvreur en 2 ans complété par une mention zinguerie en un an au CFA de Coutances, il complète sa formation avec un BP couvreur en 2 ans au CFA de Caen. "J'aime tout simplement ce métier, travailler l'ardoise et créer des motifs sur les couvertures", précise-t-il. C'est Jérémy Guezet, un des salariés, qui

était son maître d'apprentissage. Thomas Lelandais a terminé sa formation en septembre et est depuis salarié de l'entreprise. Son employeur, Yves-Vincent Morin, a tout de suite reconnu les compétences de Thomas. "Il s'est démarqué des autres jeunes dès son 1<sup>er</sup> stage. Lors de son apprentissage, il s'est tout de suite comporté plus comme un salarié que comme un apprenti. Ses compétences, son travail scolaire, son respect du travail, son envie d'apprendre ont ainsi été reconnus par la fondation".

L'entreprise Morin, qui fêtera ses 20 ans en septembre, est spécialisée dans la couverture, charpente et isolation toiture et murs extérieurs. Alain-Sébastien Morin, salarié et frère du chef d'entreprise, de son côté, avait été meilleur apprenti en charpente en 1998. L'entreprise forme des apprentis depuis 2009. "C'est un plaisir de former des jeunes", précise Yves-Vincent Morin. "Pour avoir de bons ouvriers, il faut avoir de bons apprentis". Pour la première fois, l'entreprise n'a pas d'apprentis. "Nous n'avons pas trouvé de jeune cette année, mais nous sommes toujours demandeurs".



De gauche à droite : Alain-Sébastien Morin, Jérémy Guezet, Thomas Lelandais, Yves-Vincent Morin et Sophie Morin.